

Surveillant de baignade h/f

Offre n° O063240501380216

Publiée le 05/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE LAPEYROUSE

MAIRIE 63700 LAPEYROUSE

63700 LAPEYROUSE

Lieu de travail : LAPEYROUSE

Poste à pourvoir le : 06/07/2024

Date limite de candidature : 04/06/2024

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 2 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Sport > Politiques du sport

Grade(s) recherché(s) : Opérateur des APS (en extinction)

Métier(s) : [Responsable d'équipement sportif](#)

[Animateur-éducateur ou animatrice-éducatrice sportif](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 12 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

La commune de Lapeyrouse recherche un(e) surveillant(e) de baignade pour l'été du 6 juillet au 31 août 2024.

Missions / conditions d'exercice :

- Surveillance de la baignade
- Surveillance du matériel de balisage, médical et autre mises à disposition.
- Mise en place des moyens nécessaires au bon déroulement de l'activité baignade et veille au respect des règles par les baigneurs.

Profils recherchés :

- Vous êtes titulaire du BNSSA et du PSC1
- Vous êtes autonome
- Vous avez le sens des responsabilités
- Vous êtes réactif(ve)

Contact

Contact : mairie.lapeyrouse63700@gmail.com

Informations complémentaires :

Merci d'adresser votre candidature à Madame Sabine Michel, Maire de Lapeyrouse par voie postale (Le Bourg, 63700 Lapeyrouse)

Ou par courriel : mairie-lapeyrouse63@wanadoo.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.